

CONCRÈTEMENT, COMMENT DOIS-JE PROCÉDER ?

Je cherche à...	Je dois alors procéder à...	J'ai besoin...
Créer le site internet du club	<ul style="list-style-type: none"> • Soit j'utilise la page club mise à disposition par la FFEPGV sur son site internet, • soit je crée mon site indépendamment. <p>Pour cela, je dois chercher à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer un site simple à administrer et actuel (ex : sous la forme d'un blog à créer gratuitement), • éviter de trop charger les pages et à multiplier les informations : des menus simples, efficaces, avec les informations essentielles uniquement, • utiliser mon logo club et présenter clairement le nom du club, ainsi que les coordonnées (adresse, contact téléphonique et mail), • utiliser des polices simples (Arial, Helvetica) et éviter d'utiliser trop de couleurs et d'effets ; uniformiser les tailles de caractères. 	<ul style="list-style-type: none"> • De mes identifiants de connexion à I-Réseau.Club, que je peux redemander auprès de mon Comité départemental, • du logo club, • éventuellement du logo Gym Volontaire, pour mettre en valeur les activités du club. • Les noms de club peuvent être très longs, notamment lorsqu'ils contiennent le nom de la ville ou de plusieurs villes. Pour éviter de faire des intitulés trop longs, on peut scinder le nom du club et placer les noms de villes en dessous.
Créer un document de papeterie (papier à en-tête, carte de visite...)	<ul style="list-style-type: none"> • Je mentionne toutes les coordonnées importantes : nom du club, adresse, téléphone et mail, éventuellement nom d'un contact, • j'utilise des polices simples, dans des tailles classiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Du logo club, • de faire apparaître le nom du club clairement, éventuellement scindé ou réduit s'il est très long (par exemple en supprimant le nom de la ville si celui-ci est cité juste après dans l'adresse de correspondance).
Créer un document promotionnel à imprimer ou non (flyer, affiche, leaflet...)	<ul style="list-style-type: none"> • Je détermine l'objectif de cette création et je vais à l'essentiel : message clair et concis, document aéré, • j'utilise les logos adéquats, • j'utilise des polices simples (Arial, Helvetica), des tailles de caractères uniformisés, • j'évite d'utiliser trop de couleurs et d'effets, • j'évite de créer un document trop chargé : le lecteur ne retrouvera pas l'information essentielle et le document ne remplira pas l'objectif attendu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Du logo club, • d'un éventuel autre logo (Gym Volontaire ou Sport Santé), en fonction de l'action à mettre en valeur.
Créer des articles promotionnels (t-shirt, stylo...)	<ul style="list-style-type: none"> • Je détermine l'article optimal compte tenu de son objectif de promotion et de mon budget, • je détermine les éléments à faire figurer : le nom du club et/ou le nom de l'action, • en fonction de la couleur de fond de l'article, je détermine la couleur d'impression et la version du logo afin qu'ils soient bien lisibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Du logo adéquat par rapport à l'action ou l'activité à laquelle renvoie l'article.
Intervenir via un powerpoint (intervention en colloque sur l'expertise Sport Santé, présentation au sein du club...)	<ul style="list-style-type: none"> • Je vérifie la mise en avant du club auprès des organisateurs (citation du club et du nom de l'intervenant, etc.), • j'utilise une trame de type « Powerpoint » en insérant le nom du club et le logo club, ainsi que, éventuellement, le logo complémentaire : Expertise, Gym Volontaire, • je prévois une présentation simple, aérée, avec une police standard, sans effets ni couleurs trop vives. Je privilégie les messages clairs et concis. 	<ul style="list-style-type: none"> • De prévoir les logos adéquats.

Une charte graphique à quoi ça sert ?

Toute structure, qu'elle soit une entreprise, une administration, un groupement, une association, dispose d'outils qui lui permettent d'être identifiée rapidement : il s'agit en général d'un logo et d'une charte graphique. Au-delà du logo, la charte graphique permet de créer une identité propre à la structure, en uniformisant et en harmonisant les documents émanant de la structure : publications, outils, site internet, etc.

La charte graphique a donc trois principaux objectifs :

- **créer une identité visuelle commune**, permettant une reconnaissance de la structure d'origine à travers les outils et les documents qu'elle produit, identité qui est partagée et respectée par tous les acteurs internes de la structure ;
- **s'appuyer sur l'image de la structure et la renforcer**. La création de la charte graphique n'est pas que « fonctionnelle », elle doit permettre aussi de dégager une certaine image de la structure et renvoyer à l'ADN, aux valeurs fondatrices de la structure ;
- **rendre la structure plus visible** et donc améliorer sa notoriété.

Dans le cadre de son plan de développement Ambitions 2017, la FFEPGV a complété cette année sa charte graphique afin de l'intégrer dans le projet de marque Sport Santé et de prendre en compte la valorisation de la séance de Gymnastique Volontaire.

La FFEPGV dispose donc désormais :

- d'une charte graphique institutionnelle,
- d'une identité de la Séance Gym Volontaire,
- d'une charte Sport Santé.

associatheque.fr... votre boîte à outils !

Dans le cadre du partenariat entre le Crédit Mutuel et la FFEPGV, ses adhérents et leurs bénévoles bénéficient d'un accès privilégié au site **associatheque.fr** !

12 guides pratiques sont à votre disposition pour vous aider : organisation de manifestations, recherche de fonds publics et privés, instances de gouvernance, formation des bénévoles, relations avec les collectivités, communication, rapports d'activité, documents comptables...

Et une boîte à outils de plus de 250 modèles de documents à télécharger : modèles de lettres, de demande d'autorisations, documents Cerfa, checklists et fiches conseils thématiques...

Utilisez vos codes pour accéder à la partie privée et utilisez nos outils !

Identifiant : 620401309214
Mot de passe : 062015
jusqu'au 30 juin 2015

Pour toute question, contactez-nous : infocontact@associatheque.fr un site **Crédit Mutuel**

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la Direction de la communication. Email : communication@ffepgv.fr

Ce document a été imprimé selon des normes permettant de limiter son impact sur l'environnement.



LE LOGO GYM VOLONTAIRE

À la demande des clubs et pour rénover la séance de Gymnastique Volontaire, la rendre actuelle et attractive, la Fédération propose un logo spécifique pour valoriser la Gymnastique Volontaire et séduire un large public. Volontairement féminin mais pas exclusif, dynamique et coloré, ce logo est parfaitement compatible et utilisable avec le logo fédéral et l'univers graphique institutionnel.

Ce logo est d'abord destiné à être utilisé par les clubs. Il peut être décliné sur tous les documents de promotion de vos activités. Il est notamment présent sur les outils mis à votre disposition par l'intermédiaire de la Coopérative de développement tels que les affiches et les flyers.



LA CHARTE SPORT SANTÉ

La Fédération a développé depuis plus de 20 ans une expertise Sport Santé qui est reconnue et qu'elle doit continuer de préempter afin de valoriser son action et sa valeur ajoutée dans ce domaine.

Pour cela, la FFEPGV a créé une identité Sport Santé il y a quelques années, qui a permis d'associer largement le nom de la FFEPGV à la marque Sport Santé, à travers son site internet, les réseaux sociaux, le baromètre et ses opérations événementielles.

Compte tenu du succès de la charte et des nombreuses demandes, la nouvelle charte Sport Santé permet aux clubs et aux comités de faire référence à cette expertise, sans interférer avec l'identité visuelle de la Fédération.

Pour cela, la FFEPGV a souhaité mettre à la disposition des clubs et des comités 2 logos génériques. Il s'agit des logos Expertise Sport Santé et Événements Sport Santé.

Ainsi, désormais :

Le logo Sport Santé seul n'existe plus



Les logos bleus Sport Santé, tels que Destination Sport Santé, sport-sante.fr, etc., ne sont utilisables que par la Fédération



Les logos génériques ont été créés, utilisables par tous les acteurs fédéraux : clubs, comités, Fédération. Il s'agit des logos Expertise Sport Santé et Événements Sport Santé



Exemple d'utilisation du logo événement Sport Santé sur une banderole.

CHARTES ET LOGOS POUR LES CLUBS : les lignes directrices

Les chartes et logos tels qu'ils ont été construits par la Fédération concernent également les clubs. Ces spécifications sont toutefois beaucoup plus restreintes et légères pour les clubs que pour les comités et la Fédération elle-même.

Les objectifs principaux sont :

- de permettre aux clubs d'afficher leur affiliation à la FFEPGV
- d'apporter une pertinence et une efficacité encore plus grande à leur communication

Pour cela, la Fédération met à votre disposition :

- le logo club
- le logo Gym Volontaire
- Votre page club sur le site internet fédéral
- les outils imprimés disponibles auprès de la Coopérative de développement
- les logos génériques Sport Santé

Outils	Utilisation	À ne pas faire...
 <p>LOGO CLUB C'est le logo qui permet l'identification de votre club comme affilié à la FFEPGV.</p> <p>Où le trouver ? • Sur le site fédéral, dans la boîte à outils des documents institutionnels de l'espace adhérents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur votre papeterie : en-tête de courrier, carte de visite,... • Sur votre site internet. • Sur les outils promotionnels réalisés par vos soins. <p>Pour être pertinent, ce logo club doit être apposé à votre nom de club.</p>	<p>Utiliser un autre logo : logo fédéral, comité.</p> <p>Le transformer (changer la couleur ou la forme, insérer du texte...).</p>
 <p>LOGO GYM VOLONTAIRE C'est le logo de l'activité de la Fédération.</p> <p>Où le trouver ? Dans la rubrique «Gestion Documents» d'I-Réseau.Club.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les outils de promotion de vos activités, réalisés par vos soins. • Sur votre site internet, pour mettre en valeur les activités que vous proposez. • Sur vos articles promotionnels liés à vos activités, tels que t-shirts, stylos... 	<ul style="list-style-type: none"> • L'utiliser hors du contexte de l'activité (ex : sur du papier à en-tête de manière permanente). • Le transformer (changer la couleur ou la forme, insérer du texte...).
 <p>LA PAGE DU SITE INTERNET C'est la page de votre club qui est automatiquement présente sur le site internet fédéral</p>	<p>Cette page vous permet d'être instantanément identifié comme club de la FFEPGV.</p> <p>De plus, elle contient les informations essentielles que vous devez présenter au grand public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Omettre la mise à jour des informations de votre club.
 <p>LES OUTILS DE LA COOPÉRATIVE DE DÉVELOPPEMENT Il s'agit des flyers, affiches... que vous pouvez commander auprès de la Coopérative de développement.</p> <p>Où les trouver ? • Sur le site fédéral, dans la boîte à outils « des dirigeants de clubs » de l'espace adhérents.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour recruter de nouveaux adhérents, par l'affichage et la distribution lors d'opérations de rentrée par exemple. • Pour communiquer sur vos activités, événements en interne. • Tous ces outils peuvent être personnalisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des outils obsolètes : cela ne permet pas de conduire une communication commune. • Utiliser les outils à d'autres fins que la promotion de vos activités et de vos clubs : cela serait contre-productif.
 <p>LES LOGOS SPORT SANTÉ Il s'agit des 2 logos génériques, valorisant l'expertise et les événements à caractère Sport Santé.</p> <p>Où les trouver ? Auprès de la Direction de la Communication*</p>	<p>Expertise Sport Santé : pour valoriser une intervention ou une participation à un colloque, une conférence, une table ronde,.... où l'expertise Sport Santé du club est mis en avant.</p> <p>Événement Sport Santé : pour estamper un événement organisé par le club, axé sur le Sport Santé (journée portes ouvertes, sortie marche nordique ouverte au public, action Sport Santé auprès d'un public particulier...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un logo Sport Santé seul. Il doit être associé au nom du club et à son affiliation à l'EPGV. • Utiliser les autres logos (de couleur bleue) : ceux-ci ne sont utilisables que par la Fédération. • Utiliser l'ancien logo « Sport Santé ». Ce logo n'existe plus et ne doit plus être utilisé.

* Les coordonnées de contact sont rappelées en page 4.